



ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

ISSN 0847-3560  
le 15 janvier 1995  
Vol. 7, n°1

## **UNE PIERRE ..... PLUSIEURS COUPS!**

La direction de l'AJEFNB s'est mise à l'oeuvre ces derniers mois afin d'assurer la nomination d'un juge bilingue à titre de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et ce, conformément à la résolution adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale au mois de septembre 1995.

Nos communications orales et écrites avec plusieurs intervenants nous confirment que le fédéral n'est pas indifférent à nos revendications voulant que: 1) l'appareil judiciaire offre plus activement des services aux francophones et 2) que la nomination de plus de juges francophones est essentielle à cette démarche.

Ainsi, nous pouvons dorénavant compter sur les services en français de l'honorable juge Michel Bastarache, à la Cour d'appel et de l'honorable Joseph Daigle, à titre de juge en chef de la Cour du Banc de la Reine.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE À BOUCTOUCHE**

M. Victor Goldbloom sera le conférencier invité lors de l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB le samedi 17 juin 1995 à Bouctouche.

Il traitera de son étude pan-canadienne sur l'intégration du français dans l'administration de la justice.

## **VAILLANCOURT FAIT SON P'TIT TRAIN DE CHEMIN... EN AUTO!**

Le dossier Vaillancourt connaît un dénouement partiel mais satisfaisant. Les formules de contrat de vente conditionnelle en français seront disponibles sous peu, partout au Canada, par le biais des succursales de la Banque de Montréal. C'est ce qu'à confirmé par téléphone et par écrit à la secrétaire générale, M. Donald J. Marsh, vice-président régional et directeur de la succursale principale de Fredericton de la Banque de Montréal. Mais tout n'est pas fait. Il faudra maintenant revendiquer une offre active de services en français de la part des détaillants d'automobiles. Car c'est là le point de vente!

## **LE SOUPER HONORANT L'OEUVRE DU JUGE EN CHEF RICHARD**

Aura lieu le samedi 8 avril 1995, au Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour, à Moncton, le souper en l'honneur du juge en chef Richard. Il s'agit d'une rencontre entre collègues et amis afin de remercier le juge Richard du travail exceptionnel qu'il a accompli à titre de juge en chef.

## **JURI-LEÇON À LA MAISON**

Le script est prêt et l'enregistrement de notre première cassette audio de formation en terminologie juridique est prévue pour la fin janvier 1995. Le prix reste à déterminer mais une publicité vous sera acheminée d'ici peu.



**LE SURINTENDANT DES  
ASSURANCES AGIT FERMEMENT ET  
RAPIDEMENT**

C'est à titre personnel que la secrétaire générale a fait part au surintendant Réginald Richard que la compagnie Angus-Miller ne lui offrait pas sa police d'assurance-automobile en français conformément à l'alinéa 20.1(1) de la *Loi sur les assurances*. Le surintendant Richard a aussitôt signalé à Angus-Miller que le défaut de se conformer à la *Loi* constituait une infraction. En moins d'un mois, Angus-Miller a expédié une version française de la police d'assurance à Maître Guerrette. Un exercice de sensibilisation qui en aura valu la peine. Merci M. Richard.

**L'OFFRE ACTIVE  
EST IMPORTANTE!**

Citation de l'honorable Marcel Joyal de la Cour fédérale dans Institut Professionnel de la Fonction Publique c. Canada (1993) 2 F.C. 90 :

"À cet égard, M. Squires a fait remarquer que, lorsqu'il avait mis à la disposition des contribuables une ligne téléphonique pour répondre à leurs demandes de renseignements, son bureau avait reçu annuellement environ une centaine d'appels de contribuables francophones. Lorsque, plus tard, le bureau avait offert une ligne distincte aux francophones, le nombre d'appels était passé à environ 1500 par année. Dans l'esprit du témoin, cet écart indiquait que, lorsqu'un service bilingue est offert activement, les groupes linguistiques y répondent."

**LA CONSOLIDATION DES  
ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE  
PROCÉDURE**

La mise à jour des annotations aux règles de procédure depuis décembre 1993 ainsi que la consolidation de l'ouvrage original sera complétée sous peu. L'auteur et président de l'AJEFNB, M<sup>c</sup> Basile Chiasson a terminé son travail de moine. La révision se fera sous peu et le tout devrait normalement être disponible d'ici 2 mois.

**PROGRAMME DE CONTESTATION  
JUDICIAIRE**

Vous trouverez à l'AJEFNB une fiche d'information sur le financement des causes, demandez par téléphone au (506) 853-4151, par télécopieur (506) 853-4152.

**UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE  
POUR L'AJEFNB**

L'équipe AJEFNB compte un nouveau membre en la personne de Mad. Dania Houde. Native du Lac St-Jean, Mad. Houde a déjà décelé les pépins et les bleuets de l'AJEFNB car elle s'affaire depuis quelques semaines à mettre en page un document intitulé "Positions et politiques de l'AJEFNB depuis sa fondation". Ce travail consiste principalement à relire et à catégoriser les 48 procès-verbaux et centaines de résolutions adoptées par l'AJEFNB. Bienvenue au bouloir chère Dania!

**JURISTE D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DE L'ANNÉE 1994-1995**

Communiquez avec le secrétariat de l'AJEFNB pour une formule de mise en candidature. Qui sera l'heureuse élue lors de la rencontre des membres de l'AJEFNB le samedi 17 juin 1995? À vous d'y penser, à vous de proposer et au comité de décider!

**À PROPOS?**

Maître Charlotte Bourque, ex-membre du conseil d'administration de l'AJEFNB, a donné naissance à sa première fille le 18 novembre 1994, la petite porte le nom de Véronique.

Maître Ronald Godin de Bathurst s'est vu décerner le titre de conseiller de la reine à la demande du lieutenant-gouverneur Margaret McCain.

*La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :*

**Maître Louise B. Somers**  
Case postale 789,  
Saint-Quentin (N.-B.) EOK 1J0  
Télécopieur : (506) 235-3323





ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

ISSN 0847-3560  
le 27 mars 1995  
Vol. 7, n°2

## JURI-LEÇON À LA MAISON I

Les cassettes-audio "*Juri-Leçon à la maison I*" sont maintenant disponibles. Le bon de commande sera d'ailleurs joint au présent envoi. Cette première leçon aborde la terminologie propre à la common law, aux actes de procédure, aux questions de preuve et à la gestion des cabinets. D'une durée d'une vingtaine de minutes seulement, ça s'écoute comme un charme en sirotant un café, en relaxant dans son bain, en conduisant son auto. Le ton est agréable, le débit juste ce qu'il faut, la trame musicale, très appropriée. Le tout se termine avec un jeu questionnaire, c'est léger, éducatif et enrobé d'une touche d'humour. À commander dès que vous aurez terminé la lecture du Bref!

## TERMINOLOGIE DU DROIT MARITIME COMMERCIAL

Le centre de traduction et de terminologie juridiques de l'Université de Moncton vient de publier le dernier tome de sa série: "*Vocabulaire anglais-français de la common law*". Réalisé par Gérard Snow avec le concours d'Annie Daneault, Louis Genest et Mario Elward et grâce au soutien financier du Centre international de la common law en français (CICLEF) et du Gouvernement canadien, ce sixième tome est consacré au droit maritime commercial.

Le volume peut être obtenu du CTTJ (tél.:858-4145; téléc.:858-4102) au prix de \$22.00.

## L'AGA... À BOUCTOUCHE DANS L'AMBIANCE DU VIEUX PRESBYTÈRE

L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le samedi, *17 juin 1995*, à Bouctouche, à l'Auberge du Vieux Presbytère dans le calme et la sérénité et qui ne peut que nous envelopper de sagesse pour nos délibérations. L'assemblée générale annuelle débutera à 13:00. Le prix du juriste de l'année sera alors décerné à ??? (allez-y faites vos paris!) et nous aurons ensuite le plaisir d'entendre la conférence de monsieur Victor Goldbloom, Commissaire aux langues officielles, qui traitera d'une étude des bureaux fédéraux désignés pour répondre au public français. Pour couronner cette belle journée, une verrée à 18:30 au Pays de la Sagouine, suivi d'un souper-spectacle avec la Sagouine, interprétée par Viola Léger. Quelle belle fin de semaine à prévoir avec ses collègues, ses amis et bien sûr, sa famille! Inscrivez-vous dès maintenant. C'est comme le Père Noël, ça ne passe qu'une fois l'an.

## JURISTE DE L'ANNÉE

Qui sera selon vous le ou la juriste qui s'est le plus illustré(e) cette année? Le prix du juriste de l'année sera remis à son ou sa récipiendaire le *17 juin 1995* lors de l'assemblée générale annuelle. En attendant, aidez votre comité de sélection en leur soumettant des candidatures. Ou surmontez votre crise d'humilité et soufflez un mot à un ami de vous recommander. Qui donc succédera à *Maurice 1<sup>er</sup>, Michel 1<sup>er</sup> et Basile 1<sup>er</sup>* ?



## **L'AFFAIRE VAILLANCOURT...LE SUIVI...**

Peut-on maintenant acheter une automobile et obtenir son contrat d'achat en français? Non, nous informe Rosaire Vaillancourt lorsqu'il aborde l'AJEF avec ce problème. Le conseil d'administration avait alors mandaté Anne M. Hébert (St-Antoine) et Pierre F. Roussel (Edmundston) pour se pencher sur ce problème. Et voici que la Banque de Montréal nous assure que d'ici quelques semaines ses clients francophones auront accès à une formule de contrat de vente conditionnelle en français partout au Canada.

Du côté des concessionnaires d'automobiles, les derniers renseignements reçus indiquent qu'Acadie Toyota de Moncton pourrait fort bien faire traduire son contrat de vente également, mais rien n'est confirmé pour l'instant. À suivre...

### **NOS HOMMAGES AU JUGE EN CHEF RICHARD**

N'oublions pas que le souper est prévu pour *le samedi, 8 avril 1995*, au Grand Salon de l'Hôtel Beauséjour. Une belle façon de remercier le Juge Richard, grand ami de l'AJEF.

### **CONGRÈS MONDIAL ACADIEN**

Nos amis du congrès mondial acadien nous invitent à continuer de faire vibrer l'effervescence des Retrouvailles 1994 et sollicitent notre adhésion à leur mouvement.

Devant le succès resplendissant des premières rencontres et en constatant leurs nombreux autres projets, comment pouvons-nous ne pas nous rallier à cette cause! Pour prolonger votre adhésion ou pour adhérer tout simplement si vous n'avez jamais été membre:

Case postale 4530  
Dieppe, N.-B.  
E1A 6G1  
téléphone: (506) 859-1994 ou  
télécopieur: (506) 857-2252.

## **ÉCOLE INTERNATIONALE DE BORDEAUX**

Des séminaires seront offerts à l'École internationale de Bordeaux, France, au printemps-été 1995 sur les thèmes suivants:

1. Protection juridique de l'enfant;
2. Problématique de l'introduction de la notion des droits de l'homme et de la citoyenneté dans les programmes d'enseignement.

Les dates limites pour la réception des formulaires de candidature sont le *31 mars 1995* et le *15 juillet 1995*, il est donc grand temps de se décider si ça vous intéresse. Les coûts de participation sont pris en charge par l'Agence de coopération culturelle et technique. Profitez de cette belle opportunité. Échanges culturels et professionnels et trinquez un p'tit bordeaux à notre santé! Pour plus de renseignements:

Madame Mirelle Cyr, directrice  
Coopération intergouvernementale  
Affaires intergouvernementales  
Case postale 6000  
Frédéricton, Nouveau-Brunswick  
E3B 5H1

Téléphone: (506) 453-2384  
Télécopieur: (506) 453-2995

Ou communiquez avec Dania Houde au secrétariat de l'AJEF.

### **DES NOUVELLES DES NÔTRES**

M. le professeur Fernand de Varennes accepte un poste à la faculté de droit de l'Université Murdoch de Perth en Australie.

Félicitations et bon voyage!

*La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :*

**Louise B. Somers**  
Case postale 789,  
Saint-Quentin (N.-B.) E0K 1J0  
Télécopieur : (506) 235-3323





ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

ISSN 0847-3560  
le 15 mai 1995  
Vol. 9, n°2

## **RENCONTRE AVEC LE MINISTRE DE LA JUSTICE BLANCHARD**

L'AJEFNB a rencontré, à la fin avril, le ministre provincial de la Justice Edmond Blanchard. Voici un compte rendu:

### **1- LA LOI SUR LES ASSURANCES ET LA LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES:**

Le président Chiasson et le ministre de la Justice lanceront sous peu un dépliant produit par l'AJEFNB, le ministère de la Justice et SPEIJ-NB. Il s'agit d'un effort concerté afin de sensibiliser les assurés de leurs droits linguistiques compris à l'article 20 de la *Loi sur les assurances*, c'est à dire le droit de recevoir les contrats d'assurance en français et surtout le droit d'être conseillé par un avocat d'expression française lorsque la compagnie d'assurance se prévaut de son droit de subrogation et défend ses intérêts lors d'un litige.

### **2- LE PROJET DE LA COUR CRIMINELLE UNIFIÉE**

L'AJEFNB a profité de cette rencontre afin de déposer son mémoire auprès du ministre sur le projet de la Cour criminelle unifiée.

L'AJEFNB n'est pas en accord ni en désaccord avec le projet dans son ensemble mais exige la protection des droits linguistiques des justiciables dans toutes les étapes du projet, notamment en ce qui concerne l'offre active des services par les officiers, magistrats, procureurs, greffiers etc...

### **3- NOMINATIONS - COUR PROVINCIALE**

L'AJEFNB a fait part au ministre Blanchard de ses recommandations comprises dans son mémoire (déjà déposé auprès du ministre) et qui suggère entre autres que le juge de la Cour provinciale de Campbellton soit activement bilingue afin de répondre aux besoins des justiciables et aux exigences législatives. Le ministre s'est engagé à veiller à ce que le prochain juge de la Cour provinciale de Campbellton soit *activement bilingue*.

### **4- LA LOI SUR LE BARREAU DU N.-B.**

L'AJEFNB a fait connaître son opposition au projet de loi qui aurait pour effet d'abolir tous les postes d'office au sein du conseil du Barreau. Elle insiste qu'une représentativité francophone non élue est essentielle et même nécessaire auprès de *notre Barreau*.

### **5- LES CONVENTIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE IMMOBILIÈRES**

Pierre angulaire de la discussion entamée avec le ministre, ce dossier a finalement laissé les parties sans réponse à l'égard des actions qu'elles entreprendront afin de mener ce dernier à bonne fin. L'AJEFNB revendique depuis déjà 5 ans auprès des responsables des Associations et des ministres provinciaux de la Justice afin d'initier la production de conventions (listing agreement) et (purchase and sale agreement) intégralement bilingues, c'est-à-dire un document où le français et l'anglais apparaissent à la fois.



Le ministre ne souhaite pas intervenir sur cette question, citant le souhait du gouvernement de se dissocier de dossiers traitant de relations d'affaires privées. Le président a fait valoir que le gouvernement est déjà, avec raisons et résultats positifs, impliqué dans des dossiers semblables ex; la médiation des loyers, les baux privés, etc... un dossier à suivre.

### **L'AGA DE L'AJEFNB**

C'est l'assemblée générale annuelle de l'AJEFNB le **samedi 17 juin 1995, à 13 heures, à l'Auberge du Vieux Presbytère de Bouctouche**. Vous y êtes tous et toutes cordialement invités ainsi qu'au souper-théâtre en compagnie de la Sagouine à l'Île aux puces, communiquez avec le secrétariat au (506) 853-4151 pour plus de renseignements.

### **LES SERVICES AUX MEMBRES**

Notre cassette audio **juri-leçon à la maison I** suscite des commentaires très positifs (surtout de la part de certains juges), des copies sont toujours disponibles.

L'AJEFNB ne dispose pas de fonds suffisants pour la révision terminologique de la mise à jour du **Jurilex** (Statute Citor), nous publierons donc une première mise à jour des lois comprises sous les alpha-numériques A à C.

La fusion de l'ouvrage original et des mises à jour subséquentes des **Annotations aux Règles de procédure du N.-B.** seront disponibles sous peu. Le lancement est prévu pour l'AGA du 17 juin 1995.

Nous procédons aussi à la dernière révision et à la mise en page des <sup>du Recueil</sup> ~~des modèles~~ **d'actes juridiques en matière de transactions immobilières**. Nous produirons une version informatique du recueil sous peu avant de procéder à l'imprimerie de ce dernier. Le recueil des modèles en matière de testament et homologation sera produit dès cette année.

### **JURISTE DE L'ANNÉE**

Le comité de sélection du prix du juriste de l'année est composé du nouveau juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, **Joseph Daigle**, de Madame **Lise Ouellette**, présidente de la SAANB ainsi que d'un troisième juriste qui doit nous confirmer sous peu sa participation.

Vous devez soumettre les mise en candidature au plus tard le 2 juin 1995. Communiquez avec le secrétariat pour les formulaires.

### **FINANCEMENT DE L'AJEFNB**

Le président et la secrétaire générale participent aux exercices de repositionnement et de consultation interministérielle de Patrimoine Canada afin d'assurer le financement adéquat de notre Association. Décisions critiques à venir à cet égard car nous prévoyons la réduction des heures de travail pour nos employés ainsi que la réduction de projets.

### **TRAVAILLER AU RWANDA POURQUOI PAS!**

L'ONU est à la recherche de juristes (avocats et juges) d'expression française intéressés à combler un séjour en Rwanda, afin de participer au rétablissement et à la réforme des systèmes juridiques judiciaires de ce pays. Les postes sont d'une durée de six mois. Ceux et celles qui pourraient être intéressé(e)s sont priés de faire parvenir sans tarder leur curriculum vitae à la personne suivante : Mad. Robin Macovichuk, Adjointe spéciale, Cabinet de l'honorable Lloyd Axworthy, tél : (819) 994-0239, téléc: (819) 994-6759.

*La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à :*

**Maître Louise B. Somers**  
Case postale 789,  
Saint-Quentin (N.-B.) E0K 1J0  
Télécopieur : (506) 235-3323





ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

40, chemin Masters  
Moncton (N.-B.) E1A 4S1

ISSN 0847-3560  
le 15 juillet 1995  
Vol. 9, n°3

## *FÉLICITATIONS AU NOUVEAU JURISTE DE L'ANNÉE*

M. **Fernand Landry**, vice-recteur à l'administration à l'Université de Moncton et ancien doyen de l'École de droit de cette même université, est le récipiendaire 1995 du prix AJEFNB - Juriste de l'année.

L'Association décerne annuellement ce prix dans le but de souligner la contribution exceptionnelle d'une personne à l'avancement de la pratique du droit en français au Nouveau-Brunswick.

Le comité de sélection composé de l'Honorable juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, **Joseph Z. Daigle**, madame **Lise Ouellette**, présidente de la SAANB, ainsi que M. **Fernand G. Dubé**, avocat-notaire pratiquant dans la région de Campbellton, a voulu reconnaître notamment l'apport exceptionnel de M. Landry à l'édification du nouvel édifice de l'École de droit de l'Université de Moncton. Bravo M. Landry, nous sommes fiers de vous!

## *UN VICE-PRÉSIDENT ET UN TRÉSORIER*

**Honoré Bourque** de Shédiac et **Gérard Snow** de Moncton agiront respectivement à titre de vice-président et trésorier pour l'année 1995-1996. Une année qui ne s'annonce pas facile vu les contraintes financières qui nous assaillent. Une raison de plus d'apprécier les loyaux services, le bénévolat et le temps que nous consacrent les membres du bureau de direction.

## *À L'OMBRE DU VIEUX PRESBYTÈRE*

Une quarantaine de personnes ont assisté à une assemblée générale annuelle animée à l'Auberge du Vieux Presbytère, à Bouctouche. Un site charmant, calme et propice à de bonnes et franches discussions et... à siroter une bière assis à l'ombre sur la grande galerie. Le succès de cette belle journée revient à **Lynne Castonguay**, responsable du comité des réunions et colloques. Nous avons été honorés de la présence du juge **Guy A. Richard**, conférencier invité qui sait toujours intéresser son auditoire. Un souper-théâtre a clos la journée avec la Sagouine qui nous a fait rire et taper sur les cuisses avec elle. Dommage pour ceux qui n'y étaient pas!

## *LE NOUVEAU SOURIRE DE L'AJEFNB*

Les membres de l'AJEFNB ont profité de leur neuvième rencontre annuelle pour élire leur nouveau conseil d'administration pour l'année 1995-1996, celui-ci sera présidé encore cette année par **Basile Chiasson** de Bathurst. Les autres membres du conseil sont: **Richard Keeley** de Grand-Sault, **Claude Voyer** d'Edmundston, **Larry Landry** de Balmoral, **Honoré Bourque** de Shédiac, **Patrick Wilbur** de Saint-Jean, **Paul Bertrand** de Fredericton, **Gérard Snow** de Moncton, **Denis Boudreau** de Tracadie-Sheila, **Serge Rousselle** de Moncton, **Louise Somers** de Saint-Quentin, **Euclide LeBouthillier** de Tracadie-Sheila, **Lynne Castonguay** de Moncton, **Anne Hébert** de St-Antoine et **Annie Daneault** de Grand-Sault.





ASSOCIATION DES  
JURISTES D'EXPRESSION FRANÇAISE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# LE BREF

ISSN 0847-3560

École de droit  
local 259  
Moncton (N.-B.) E1A 3E9

le 20 octobre 1995  
Vol. 9, n°4

## **LE DÉMÉNAGEMENT DE L'AJEFNB**

Le 29 septembre 1995, l'AJEFNB aménageait dans son nouveau local à l'École de droit Adrien J. Cormier. Le local 259 est un endroit idéal pour assurer la continuation de la gestion des dossiers. Nous invitons tous les membres à venir y jeter un "p'tit" coup d'oeil...

L'AJEFNB tient à remercier l'Université de Moncton, et principalement les membres du conseil de l'École de droit pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

La nouvelle adresse est:

**AJEFNB**  
**École de droit**  
**Local 259**  
**Université de Moncton**  
**Moncton (N.-B.)**  
**E1A 3E9**

## **Le 10<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

En juin 1996, l'AJEFNB fêtera son dixième anniversaire. Déjà, les préparatifs vont bon train pour assurer une fête grandiose lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu à Grand-Sault, dans la région nord-ouest de la province cette fois.

## **LE DÉPART DE M<sup>e</sup> LOUISE GUERRETTE**

Louise Guerrette, notre secrétaire générale depuis six ans, nous a quitté au cours de l'été 1995.

L'expérience de Louise, son souci de l'excellence, son don de soi à l'AJEFNB ne peuvent être mis en doute. Nous lui reconnaissons toutes ces qualités et plus encore.

Louise a été le pivot de notre Association et nous tenons à la remercier sincèrement pour tous ses efforts. Louise, l'AJEFNB te souhaite beaucoup de succès dans la relève de tes nouveaux défis. Merci beaucoup!!

## **LE RECRUTEMENT**

Marc, Yvette, Michel...et tous les autres, avez-vous renouvelé votre bon d'adhésion pour l'année 1995-1996? La campagne de recrutement bat son plein et il est très important que chacun voit au renouvellement et recrute au passage un nouveau membre... un collègue, un stagiaire, un nouvel associé. Si vous avez égaré votre formulaire d'inscription, communiquez avec le représentant de votre comté ou le secrétariat général. **Nous avons besoin de votre appui!**



## **L'OUVERTURE DU NOUVEL ÉDIFICE DE L'ÉCOLE DE DROIT**

Le nouvel édifice de l'École de droit sera inauguré le 5 novembre prochain. Un colloque, dont le thème est "*Pour une common law à notre image*" débutera le samedi 4 novembre 1995.

Cette année, le banquet de l'École de droit est organisé conjointement avec celui des anciens, anciennes et amis de l'Université de Moncton. Le tout aura lieu le samedi soir, vous pouvez vous procurer des billets en communiquant avec madame Anne Savard-Losier, adjointe administrative de l'École de droit. Le numéro de téléphone est le (506) 858-4560.

L'AJEFNB est très fière de constater que deux de ses membres ont été choisis "Anciens de l'année"; il s'agit de l'Honorable juge à la Cour d'appel, Michel Bastarache et l'Honorable juge en chef de la Cour du Banc de la reine, Joseph Z. Daigle. Sincères félicitations!!!!

## **LES CASSETTES DE JURI-LEÇON**

L'AJEFNB est fière de vous offrir ses cassettes de **Juri-leçon à la maison I**, d'une durée de trente minutes. Le contenu de l'étude reprend les diverses expressions courantes dans la profession juridique.

Les cassettes sont en vente, au secrétariat de l'AJEFNB, au prix modique de dix dollars pour les membres et de douze dollars pour les amis de l'AJEFNB.

## **LA FUSION DES ANNOTATIONS AUX RÈGLES DE PROCÉDURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

L'AJEFNB et M<sup>e</sup> Basile Chiasson sont heureux de présenter la **Fusion des Annotations aux règles de procédure du Nouveau-Brunswick**.

Cet ouvrage, dont la version est unilingue française, comprend l'ouvrage original et les mises à jour jusqu'au volume 150 des Recueils des arrêts du Nouveau-Brunswick. C'est un ouvrage dont la qualité est indéniable et l'utilité indispensable.

Les membres de l'AJEFNB peuvent maintenant se procurer l'exemplaire au prix de quatre-vingt-six dollars (incluant les frais de port et de manutention). Prière de vous adresser à Mme Dania Houde, secrétaire administrative de l'AJEFNB, au (506) 853-4151.

## **LES HEURES D'OUVERTURE DE L'AJEFNB**

Le secrétariat de l'AJEFNB est ouvert du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 4 h 30. Pour les urgences, vous pouvez rejoindre le président, M<sup>e</sup> Basile Chiasson, en composant le (506) 548-3375.

La rédactrice invite les membres à lui faire part de tous commentaires à:

**Maître Lynne Castonguay**

*École de droit*

*Université de Moncton*

*Moncton (N.-B.) E1A 3E9*

*Télécopieur: (506)858-4537*